

Dép. 76
« Espace Parents »

PRESENTATION DE L'ACTION

Intitulé, ancienneté et lieu d'implantation

Le service existe depuis 2000, au moment de la mise en place des REAAP et des différentes structures de soutien à la parentalité..

« Espace Parents» est un service de soutien à la parentalité, gratuit, qui s'adresse à tous les parents rencontrant des difficultés avec leurs enfants ou se posant des questions sur leurs fonctions, qui souhaitent en discuter avec des professionnels.

Le service est situé en centre ville de Rouen, rive droite. Le lieu est facilement accessible et identifiable.

Service gérant l'action

Le service Espace parents est rattaché au Service d'éducation et de Prévention, qui regroupe d'autres prestations lesquelles ont en commun de favoriser le lien parents-enfant.

Ce service dépend de l'association Les Nids.

Fondée en 1931 par Madeleine Lecoœur, l'association les Nids fut reconnue d'utilité publique en 1960. Née d'une volonté humaniste qui, à l'époque des orphelinats et des colonies d'enfants, tentait de préserver les liens des frères et sœurs, en les accueillant sans les séparer, l'Association, après plus de cinquante ans d'existence, n'a cessé d'évoluer, de s'adapter aux besoins des enfants et aux mutations sociales.

Partenaires engagés

Le service intervient de manière régulière pendant l'année grâce à des permanences d'écoute et à des interventions collectives en convention avec des Mairies et des organismes de prestations sociales et familiales par exemple.

- interventions régulières (mensuelles pour la plupart) de type groupes de parole auprès des parents fréquentant : la CAF de Sotteville-lès-Rouen et Rouen quartier sablière, le CCAS de Mont Saint Aignan, La passerelle sur Sotteville Lès Rouen (lieu de pré scolarisation dans le cadre du PRE avec la caisse des écoles)

- permanence mensuelle à la maison des adolescents pour les parents.

- interventions régulières de type supervision sur Saint Valéry en Caux (intervenants du relais assistantes maternelles et intervenants de la MSA) et auprès des professionnels de la passerelle.

- le service intervient de façon ponctuelle lors des interventions collectives de type rencontres à thèmes, proposées aux écoles, aux Mairies, aux autres associations, aux crèches : La récréation (lieu d'accueil parents enfants), France terre d'Asile, écoles primaires sur Maromme, semaine de la jeunesse sur Sotteville, participation au PRE de Dieppe dans le cadre des actions parentales personnalisées...

Lors des actions collectives, il s'agit d'animer ou co-animer des actions de groupe ou d'organiser des soirées débats sur des thèmes éducatifs au plus près des préoccupations parentales.

Personne à contacter

Sophie KEROUEDAN

Coordnatrice tél. : 02.35.15.09.23

Email : skerouedan-rouen@lesnids.fr

Echelle de l'action (géographique, nombre d'utilisateurs concernés)

Rouen et son agglomération car le service étudie toute proposition de mise en œuvre d'actions de soutien à la parentalité.

En 2010 :

Nombre d'accueil : 71

47 familles reçues en entretiens, soit 59 parents et 28 enfants

Un total de 159 entretiens effectués au service

En 2011 :

Nombre d'accueil : 61

50 familles reçues en entretien soit 60 parents, 26 enfants.

Un total de 185 entretiens effectués au service.

Cadre juridique

Association loi 1901

Financement

Conseil Général, Caisse d'Allocations Familiales, DDCS-REAAP, municipalités

ELABORATION DU PROJET

Critères ayant motivé le projet

L'espace parents a été pensé à la suite d'un diagnostic établi par plusieurs partenaires (Conseil général, associations castor, couple et famille, centre de lutte contre l'isolement et suicide, point écoute jeunes, CH de Saint Etienne du Rouvray, DDASS, PJJ, CAF...) dans le but de répondre aux besoins repérés par ce réseau à l'attention des parents. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la création des REAAP par le Ministère de la famille.

L'espace Parents a ouvert depuis septembre 2000, au 28 rue de Crosne à Rouen. Au mois de décembre 2010 le service a déménagé au 15 rue de la Pie à quelques pas de son ancienne adresse permettant un maintien du repérage géographique pour les familles.

Après une année de travail qui a regroupé : recensement de l'existant, définitions des objectifs, rencontres des réseaux, création des outils de travail..., l'équipe était opérationnelle pour recevoir des parents dans le cadre du projet d'action qu'elle s'était fixée.

Références à un projet du même type - Références théoriques

Le projet s'est inscrit dans la mouvance des réflexions concernant les formes de soutien à la parentalité. Il est à la croisée de plusieurs formes d'interventions : lieu intermédiaire entre les structures de droits communs de thérapie et celles de guidance parentale (maison verte, EPE de Paris).

L'Espace Parents se propose d'être un « entre-deux » pour ceux qui souhaitent réfléchir sur « l'être parent ». Il ne s'agit pas de psychothérapie, qui supposerait de travailler sur l'histoire personnelle en tant que sujet (et non de parent). Il s'agit bien d'un lieu intermédiaire, où pour réfléchir sur la parentalité, le parent est invité à mettre de soi et de son vécu personnel. Un travail sur les deux passages nécessaires pour devenir parent est effectué : passer du statut de « fils, fille de », à celui d'homme (ou femme) puis enfin de père ou mère.

Caractéristiques des familles

Tout parent accompagné ou non de leur enfant, sur la base du volontariat.

Moyens en personnels, financiers, locaux sollicités ou adaptation des moyens existants

L'équipe se compose de :

- 3 accueillants permanents à temps partiels,
- des vacataires.

Le service est situé en centre ville mais est susceptible de se déplacer sur le département de Seine Maritime en fonction des demandes et des projets.

Les locaux permettent des accueils individuels et collectifs.

Objectifs du projet

Lieu de réflexion et de parole pour s'interroger sur sa place, son rôle de parent et sur un fonctionnement familial.

Accueillir, informer, écouter et orienter sont les différentes missions que mènent les professionnels de l'Espace Parents.

Date de démarrage de l'action

Septembre 2000

GRANDES ETAPES D'EVOLUTION CHRONOLOGIQUE

Le nombre d'accueil a été croissant : 178 en 2002 à 229 en 2007.

Un changement profond se met en place dans l'accueil à partir de 2005. En effet, les professionnels présents reçoivent davantage de demandes des parents et professionnels et recevoir en entretien la famille dans son ensemble (parents et enfants).

DESCRIPTION DE L'ACTION A CE JOUR

Description de l'action effective

Les différentes prestations :

- permettre un accès à l'information, à la documentation,
- offrir un espace d'écoute individuel pour soutenir, accompagner les parents face aux difficultés, aux préoccupations rencontrées dans la relation avec leurs enfants, dans leur fonction parentale et leur place face au conjoint et aux enfants ; les aider à assurer leur rôle parental en mettant en lumière leurs capacités et en les développant,
- permettre de faire émerger ensemble, grâce au dialogue, des changements, apporter des conseils et fixer des objectifs à élaborer, à travailler,
- désamorcer les crises familiales et les conflits en permettant une écoute professionnelle, des objectifs de travail concrets, et si besoin, proposer une rencontre avec le parent accompagné de son enfant,
- médiatiser la relation et la communication entre le parent et son enfant,
- prévenir les conduites à risque des adolescents en anticipant, en expliquant à la famille ce processus compliqué qu'est l'adolescence, en répondant à leurs interrogations, leurs angoisses, en accompagnant parents et jeunes jusque dans la prise d'autonomie du jeune et son acceptation,
- proposer des échanges entre parents pour éviter l'isolement parental et favoriser l'entraide, le partage d'expériences, sous forme de groupe de parole et de rencontres à thème,

- proposer des ateliers (écriture, photolangage) pour accompagner le parent dans ses réflexions sur la relation à ses enfants,
- évaluer la problématique familiale et orienter vers les structures adaptées existantes.

Outils pédagogiques ou de soin

- Entretiens individuels,
- entretiens familiaux,
- atelier d'écriture/atelier contes
- groupe de parole pour parents d'adolescents
- groupes de parents : rencontres à thèmes, soirées débats...

Professionnels participant à l'action

Face à la diversité et la complexité des problématiques rencontrées, il a été fait le choix de recruter pour la plupart des intervenants spécialisés (psychologues) depuis l'année 2007.

L'équipe se compose ainsi : une coordinatrice et accueillante présente une demie journée par semaine, une accueillante à mi-temps, un accueillant vacataire, un superviseur, une secrétaire vacataire.

Implication des professionnels

L'équipe tend à une grande disponibilité pour répondre au plus près des besoins des parents. Ainsi, certaines actions notamment collectives ont lieu le soir, d'autres le week-end.

Implication de la hiérarchie et autres institutions

Grâce au soutien de l'Association les Nids le service continue à proposer ces prestations aux familles, de réajuster ses actions et répond à de nouveaux projets de soutien à la parentalité.

Temps et modalités de régulation en équipe

La supervision, avec un intervenant extérieur, permet de s'interroger en équipe sur les pratiques et d'affiner l'évaluation des problématiques et la prise en charge.

Par ailleurs, les réunions d'équipe permettent un échange entre collègues et des pistes de travail.

Modalités d'entrée dans le dispositif

Prise de contact/accueil au service pendant les permanences ou accueil téléphonique.

Les parents peuvent avoir été orientés par des partenaires psycho-médico-sociaux, par d'autres familles ou par lors des campagnes de communication.

Implication des usagers

Etant donné que la demande émane des parents, ils sont investis dans le travail proposé. Lors des actions collectives, les parents sont acteurs des choix de réflexion et participent à l'élaboration des outils.

Amplitude d'ouverture et d'accueil des usagers

L'accueil s'effectue lors des permanences d'écoute ainsi que sur les temps de présence des équipes. Les horaires de permanence sont : lundi de 14-17 heures, jeudi de 16-19 heures,. L'équipe reste néanmoins disponible pour tous les parents en activité professionnelle ou non à d'autres moments de la semaine.

Modalités pour faire connaître le dispositif par son environnement et place de l'action par rapport au système dans lequel elle s'insère

Plaquettes, réseau de partenaires REAAP, bouche à oreille, interventions collectives sur les communes, participation à des forums/salons, interventions dans les médias.

Bilan d'activité bi-annuel.

L'espace parents étant un service intermédiaire, il répond à des besoins qui sont clairement identifiés et ne relèvent pas d'autres structures de droit commun.

Réaménagement ou évolution du projet /Autre projet actuel

Le service travaille en collaboration depuis janvier 2011 avec la maison des adolescents (permanence d'accueil des parents, orientations).

REGARD DES ACTEURS SUR LE PROJET (regard critique, entraves ou freins au développement, limites de l'action...)

Les subventions non pérennes sont insécurisantes et cela demande une mobilisation constante de l'équipe. Celle-ci manque donc de temps et de personnel pour répondre à toutes les actions naissantes.

Depuis sa création, le service reçoit un nombre constant de parents différents chaque année, ce qui démontre l'intérêt des parents pour un service intermédiaire. Ce service répond rapidement, sans délai d'attente, aux demandes des familles. Le fait d'accueillir en entretien parents et enfants pour favoriser le lien, médiatiser la relation et la communication, offre une autre prestation qui semble répondre aux besoins actuellement identifiés.

ELEMENTS RELATIFS A L'EVALUATION

L'action a-t-elle fait l'objet d'une évaluation ?

Il n'y a pas eu d'évaluation externe du dispositif.

La supervision permet de réajuster les interventions grâce aux regards croisés des collègues et du superviseur.

Les fiches statistiques annuelles permettent d'évaluer les demandes des familles, de situer les tranches d'âge des enfants, leurs sexes, les symptômes évoqués en entretien et repérés par les accueillants... Elles permettent donc d'établir des hypothèses ou de faire des constats.

Le REAAP a mis en place des critères d'évaluation annuels pour chaque action mise en place. Ce dispositif oblige donc à interroger annuellement les actions, leur mise en place, leurs bénéfices pour les familles et donc leur légitimité.

Modalités d'analyse de la structure

Fiche effectuée le 22 février 2007, modifiée le 4/04/2008, modifiée le 21 juin 2012.

A partir de :

- la visite du dispositif par deux membres de l'ONED
- analyse de documents : plaquette de présentation, bilan d'activités 2006 et 2007, projet de service...